

Province de Québec

Municipalité de la Paroisse de La Doré

Lundi, le 1<sup>e</sup> octobre 2025

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du Conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré, tenue le 1<sup>e</sup> octobre 2025, à 18h30, à la salle multifonctionnelle de l'église, formant quorum sous la présidence de M. Ghislain Laprise, maire.

**Sont présents(es) :** Ghislain Laprise , Maire  
Lisa Boily , Conseillère siège 1  
Luc Bélanger , Conseiller siège 2  
Louise-Josée Doré , Conseillère siège 3

Michel Simard , Conseiller siège 4  
France Chapdelaine , Conseillère siège 6  
Stéphanie Gagnon , Directrice générale

**Sont absents(es) :** Hélène Gagnon , Conseillère siège 5

## **ORDRE DU JOUR**

- 1. BIENVENUE**
- 2. Bienvenue**
- 3. ORDRE DU JOUR**
- 4. PROCÈS-VERBAL**
  - 4.1. Séance du 8 septembre 2025**
- 5. RAPPORTS**
  - 5.1. Rapport du Maire**
  - 5.2. Rapport des conseillers-comités et autres compétences**
- 6. FINANCE**
  - 6.1. Comptes**
  - 6.2. Rapport financier prévisionnel au 31 décembre 2025**
- 7. ADMINISTRATION**
  - 7.1. Centre communautaire: Décompte progressif #3**
  - 7.2. Piste cyclable La Doré/Normandin: Décompte progressif #3**
  - 7.3. Piste cyclable La Doré/Normandin: Directives de changements**
  - 7.4. Avenue des Plaines: Libération de la retenue**
  - 7.5. Audit municipal: Mandat**
  - 7.6. Autorisation de signature - Entente intermunicipale relative à la fourniture de services communs en gestion documentaire et gestion intégrée des documents**
  - 7.7. Amendement résolution 2025-05-089 intitulée "Vente de terrain industriel lot 6 641 212"**
  - 7.8. Amendement résolution 2025-08-155 intitulée "Vente de terrains lot 6 697 200"**
  - 7.9. Club de natation Saint-Félicien: Commandite**
  - 7.10. Fonds Jeunesse de demain**
  - 7.11. Plateforme SAMi**
  - 7.12. Bons Voisins du Lac Rond**
  - 7.13. Avis d'intérêt au Programme de décarbonation et d'amélioration de la performance énergétique Éco Énergie 360 de la Fédération québécoise des Municipalités**
- 8. SÉCURITÉ PUBLIQUE**
- 9. VOIRIE**

**9.1. Entretien routes locales**

**10. SERVICES PUBLICS**

**10.1. Refuge animal**

**10.2. Village-relais: Toilette publique**

**11. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**

**12. URBANISME, DÉVELOPPEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

**12.1. Réglement 2025-005 intitulé "Règlement 2025-005 ayant pour objet de modifier le règ. de zonage 2018-002 de manière à autoriser les usages de commerce et service régional et l'industrie et commerce de gros**

**13. LOISIRS ET CULTURE**

**14. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

**15. AFFAIRES NOUVELLES**

**16. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**17. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**BIENVENUE**

M. Ghislain Laprise, maire, ouvre la séance et souhaite la bienvenue à tous.

**BIENVENUE**

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

M. Ghislain Laprise, maire, ouvre la séance et souhaite la bienvenue à tous.

**2025-10-194**

**ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par France Chapdelaine et résolu à l'unanimité des Conseillers présents que le Conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte l'ordre du jour.

**PROCÈS-VERBAL**

**2025-10-195**

**SÉANCE DU 8 SEPTEMBRE 2025**

Il est proposé par Lisa Boily et résolu à l'unanimité des Conseillers présents que le Conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte le procès-verbal du 8 septembre tel que présenté.

**RAPPORTS**

**RAPPORT DU MAIRE**

Le maire informe la population que nous continuons d'avancer les projets en cours. Il remercie les conseillers pour leur contribution durant leur mandat et souhaite bonne chance à tous en cette période d'élection.

**RAPPORT DES CONSEILLERS-COMITÉS ET AUTRES COMPÉTENCES**

Le Maire invite les Membres du Conseil à prendre la parole afin de rendre compte du fonctionnement des comités, donner leur avis ou d'informer la population sur les divers éléments qui ont été portés à leur attention durant le mois de septembre 2025 selon leurs différents domaines d'intervention.

Louise-Josée Doré a participé à l'AGA du Centre d'archives en préparation de la fusion avec la Société d'histoire.

France Chapdelaine a participé à une rencontre de la Résidence Dorée et continue son travail avec la table de concertation des ainés.

Les autres Membres du Conseil n'ont rien à mentionner.

## **FINANCE**

### **2025-10-196**

#### **COMPTE**

Il est proposé par Lisa Boily et résolu à l'unanimité des Conseillers présents que le Conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte le journal des achats du mois de septembre 2025 de la Municipalité au montant de 698 785.04 \$ incluant les taxes, et en autorise le paiement.

#### **RAPPORT FINANCIER PRÉVISIONNEL AU 31 DÉCEMBRE 2025**

Le Maire dépose le rapport financier prévisionnel jusqu'au 31 décembre 2025.

## **ADMINISTRATION**

### **2025-10-197**

#### **CENTRE COMMUNAUTAIRE: DÉCOMPTE PROGRESSIF #3**

CONSIDÉRANT le projet de construction d'un nouveau centre communautaire;

CONSIDÉRANT l'avancement des travaux;

CONSIDÉRANT le décompte progressif #3 déposé par l'Entrepreneur;

CONSIDÉRANT la recommandation des professionnels au projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Lisa Boily et résolu à l'unanimité des Conseillers présents que le Conseil municipal de la Municipalité de la paroisse de La Doré autorise le paiement du décompte progressif #3 à Construction Unibec pour la somme de 345 182.46 \$, plus les taxes applicables le tout selon la recommandation des professionnels au projet.

### **2025-10-198**

#### **PISTE CYCLABLE LA DORÉ/NORMANDIN: DÉCOMPTE PROGRESSIF #3**

CONSIDÉRANT le projet d'implantation d'une piste cyclable reliant La Doré à Normandin;

CONSIDÉRANT l'avancement des travaux;

CONSIDÉRANT le décompte progressif #3 déposé par l'Entrepreneur;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'Ingénieur au projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Louise-Josée Doré et résolu à l'unanimité des Conseillers présents que le Conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré autorise le paiement du décompte progressif #3 à Excavation Fernand Boilard pour la somme de 313 845.37\$, plus les taxes applicables le tout selon la recommandation de Francis Leclerc, ingénieur au projet de la MRC Domaine-du-Roy.

### **2025-10-199**

#### **PISTE CYCLABLE LA DORÉ/NORMANDIN: DIRECTIVES DE CHANGEMENTS**

CONSIDÉRANT QUE le projet d'implantation d'une piste cyclable reliant La Doré à Normandin;

CONSIDÉRANT QUE deux directives de changements ont été demandé par le chargé de projet;

CONSIDÉRANT QU' une directive est pour se conformer aux exigences du ministère afin d'obtenir le certificat d'autorisation et la deuxième afin de rehausser les regards sur l'avenue des jardins. ;

CONSIDÉRANT QUE ces modifications sont nécessaires pour la réalisation du projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des Conseillers présents que le Conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré autorise la direction à approuver les demandes lorsque le détail satisfaisant sera fourni et sur recommandation de l'ingénieur au dossier après analyse des documents.

**2025-10-200**

**AVENUE DES PLAINES: LIBÉRATION DE LA RETENUE**

CONSIDÉRANT le projet d'implantation d'un nouveau quartier résidentiel;

CONSIDÉRANT le certificat de réception provisoire reçu de Francis Leclerc, surveillant aux travaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Luc Bélanger et résolu à l'unanimité des Conseillers présents que le Conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré autorise le paiement du montant de 99 220 \$, plus les taxes applicables, à Les Entreprises Rosario Martel inc. représentant la libération d'une portion de la retenue pour le projet d'implantation de l'avenue des Plaines.

**2025-10-201**

**AUDIT MUNICIPAL: MANDAT**

CONSIDÉRANT QUE le contrat pour l'audit de la Municipalité est venu à échéance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par France Chapdelaine et résolu à l'unanimité des Conseillers présents que le Conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré autorise la direction générale à faire un appel d'offre et à mandater une firme pour la préparation des audits de la Municipalité pour l'année 2025.

**2025-10-202**

**AUTORISATION DE SIGNATURE - ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE À LA FOURNITURE DE SERVICES COMMUNS EN GESTION DOCUMENTAIRE ET GESTION INTÉGRÉE DES DOCUMENTS**

ATTENDU QUE la MRC du Domaine-du-Roy et les municipalités qui la composent ont élaboré un projet de coopération intermunicipale visant la fourniture de services communs en gestion documentaire et gestion intégrée des documents;

ATTENDU QUE la MRC a procédé au dépôt du projet dans le cadre du Volet 4 – Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH);

ATTENDU QUE le sous-volet Coopération intermunicipale du programme a pour objectif de mettre en place ou de bonifier des projets de coopération visant la mise en commun de services;

ATTENDU QU'afin d'être admissible, le projet déposé doit viser l'établissement de collaborations structurantes et durables par la mise en commun de services, notamment par la mise en place ou la bonification d'une entente intermunicipale visant une délégation de compétence à une autre municipalité ou à la MRC;

ATTENDU QU'un projet d'entente intermunicipale a été élaboré par la MRC du Domaine-du-Roy afin de respecter cette condition, en collaboration avec le Centre d'archives Domaine-du-Roy;

ATTENDU QUE le projet d'entente a été présenté à l'ensemble des directeurs généraux des municipalités locales lors de la table des permanents du 19 septembre 2025, et que ces derniers se sont montrés favorables au projet d'entente et à sa signature par chacune des municipalités;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Lisa Boily et résolu à l'unanimité des Conseillers que le Conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré autorise le Maire et la Directrice générale à signer l'entente intermunicipale à intervenir en matière de fourniture de services communs en gestion documentaire et gestion intégrée des documents.

Et que le Conseil de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte, même en cas de réponse défavorable à la demande d'aide financière déposée dans le cadre du Volet 4 – Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité, de mettre en œuvre le projet déposé.

**2025-10-203**

**AMENDEMENT RÉSOLUTION 2025-05-089 INTITULÉE "VENTE DE TERRAIN INDUSTRIEL LOT 6 641 212"**

CONSIDÉRANT la résolution 2025-05-089 intitulée "Vente de terrain industriel lot 6 641 212";

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de modifier le nom de l'acquéreur;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Luc Bélanger et résolu à l'unanimité des Conseillers présent que le Conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré amende la résolution 2025-05-089 intitulée "Vente de terrain industriel lot 6 641 212" en modifiant les textes comme suit:

- modifier le texte "...proposition d' achat de Daven Poirier..." pour "... proposition d'achat de 9486-4998 Québec inc...";
- modifier le texte "... lot 6 641 212 à Daven Poirier..." pour "... lot 6 641 212 à 9486-4998 Québec inc...".

**2025-10-204**

**AMENDEMENT RÉSOLUTION 2025-08-155 INTITULÉE "VENTE DE TERRAINS LOT 6 697 200"**

CONSIDÉRANT la résolution 2025-08-155 intitulée "Vente de terrain lot 6 697 200";

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de modifier le nom de l'acquéreur;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Louise-Josée Doré et résolu à l'unanimité des Conseillers présent que le Conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré amende la résolution 2025-08-155 intitulée "Vente de terrain lot 6 697 200" en modifiant les textes comme suit:

- modifier le texte "...proposition d' achat de Transport N.A.C..." pour "... proposition d'achat de Gestion N.A.C. inc...";
- modifier le texte "... lot 6 697 200 à Transport N.A.C..." pour "... lot 6 697 200 à Gestion N.A.C. inc...";
- modifier le texte "... rembourse à Transport N.A.C. le montant..." pour "... rembourse à Gestion N.A.C. inc. le montant...".

**2025-10-205**

**CLUB DE NATATION SAINT-FÉLICIEN: COMMANDITE**

CONSIDÉRANT QUE le Club de natation Saint-Félicien a mis en place une campagne de financement afin de l'aider à poursuivre ses activités;

CONSIDÉRANT QUE des jeunes de La Doré font partie dudit Club;

CONSIDÉRANT la demande de participation à la campagne de financement reçue par l'Administration;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des Conseillers présents que le Conseil de la Municipalité de la Paroisse de La Doré autorise le versement d'une somme de 100 \$ pour la campagne de financement du Club de natation Saint-Félicien.

**2025-10-206**

**FONDS JEUNESSE DE DEMAIN**

CONSIDÉRANT la demande de reçu de la part de Fonds Jeunesse de demain en lien avec une contribution financière supplémentaire pour le maintien des aides aux jeunes;

CONSIDÉRANT QUE les Membres du Conseil désirent contribuer financièrement pour le bien-être des jeunes de la communauté;

CONSIDÉRANT QUE Les Membres du Conseil désirent demander que la contribution financière soit calculée au prorata du nombre des élèves dans les écoles des secteurs concernées;

CONSIDÉRANT QUE nous avons déjà donné 400\$ en 2025;

CONSIDÉRANT QUE nous avons 105 élèves à La Doré sur un total de 1 074 étudiants de niveau primaire pour St-Prime, La Doré et St-Félicien;

CONSIDÉRANT QUE l'école de La Doré représente environ 10% des élèves donc, sur le 6 000\$ demandés aux 3 municipalités, je propose de faire une participation financière supplémentaire qui représente ce prorata au Fonds Jeunesse de demain.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par France Chapdelaine et résolu à l'unanimité des Conseillers présents que le Conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré autorise une participation financière supplémentaire de 200 \$ au Fonds Jeunesse de demain.

**2025-10-207**

**PLATEFORME SAMI**

CONSIDÉRANT le projet de mise en place d'un plan de gestion des actifs municipaux;

CONSIDÉRANT l'offre de services de Maxxum pour l'application SAMi;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Lisa Boily et résolu à l'unanimité des Conseillers présents que le Conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré autorise l'acquisition de la plateforme SAMi, pour la somme de 1 990\$, plus les taxes applicables, et ce, selon la proposition datée du 12 août 2025.

**2025-10-208**

**BONS VOISINS DU LAC ROND**

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière pour Les Bons Voisins du Lac Rond;

CONSIDÉRANT QUE les Membres du Conseil municipal considèrent que la villégiature est importante à La Doré et qu'elle doit être appuyée;

CONSIDÉRANT QUE l'aide financière versée sera pour la période du 1<sup>e</sup> janvier au 31 décembre 2025;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Luc Bélanger et résolu à l'unanimité des Conseillers présents que le Conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré autorise le versement de 2 250 \$ représentant l'aide financière couvrant la période du 1<sup>e</sup> janvier au 31 décembre 2025.

**2025-10-209**

**AVIS D'INTÉRÊT AU PROGRAMME DE DÉCARBONATION ET D'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE ÉCO ÉNERGIE 360 DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS**

CONSIDÉRANT QUE la Fédération québécoise des municipalités (ci-après la « FQM ») a lancé Éco Énergie 360, soit un programme de décarbonation et d'amélioration de la performance énergétique d'actifs municipaux ;

CONSIDÉRANT QUE, dans le cadre du programme d'Éco Énergie 360, la FQM offre aux organisations municipales des services clé en main et un financement afin de faciliter et d'accélérer la mise en place de mesures d'efficacité énergétique et de décarbonation de leurs actifs municipaux admissibles ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de la Paroisse de La Doré a pris connaissance du programme Éco Énergie 360 ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de la Paroisse de La Doré désire manifester son intérêt au programme Éco Énergie 360 ;

CONSIDÉRANT QUE, pour évaluer le potentiel de rénovation écoénergétique des actifs municipaux dans le cadre du programme Éco Énergie 360, des renseignements à l'égard de ces actifs doivent être colligés et analysés par la FQM et tout fournisseur désigné ou partenaire ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de la Paroisse de La Doré comprend que seront signées ultérieurement les ententes requises avec la FQM pour l'exécution d'un Projet selon

les paramètres du programme Éco Énergie 360 conformément aux diverses dispositions légales applicables, le cas échéant ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Louise-Josée Doré et résolu à l'unanimité des Conseillers présents que le Conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré:

- que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution ;
- que la Municipalité de la Paroisse de La Doré déclare son intérêt au programme Éco Énergie 360 ;
- que la Municipalité de la Paroisse de La Doré autorise la Direction générale à :
  - signer l'Autorisation de collecte de données se trouvant en annexe de la présente résolution et remplir toutes les formalités afin d'y donner effet ;
  - effectuer toutes les démarches et interventions nécessaires et signer tous documents afin de donner effet à la présente résolution.

## **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

### **VOIRIE**

**2025-10-210**

#### **ENTRETIEN ROUTES LOCALES**

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports a confirmé une compensation de 25 000\$ pour l'entretien des routes locales pour l'année civile 2025;

CONSIDÉRANT QUE la compensation vise l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

CONSIDÉRANT les propositions reçues pour des travaux d'asphaltage de la route Saint-Joseph;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des Conseillers présents que le Conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré mandate Groupe 3D inc. pour des travaux d'asphaltage de la route St-Joseph, et ce, pour la somme de 22 742\$, plus les taxes applicables.

## **SERVICES PUBLICS**

### **REFUGE ANIMAL**

Le Maire présente le rapport annuel du Refuge animal en lien avec la gestion des animaux domestiques et sauvages sur le territoire.

### **VILLAGE-RELAIS: TOILETTE PUBLIQUE**

Le Maire informe la population que les travaux d'installation de la toilette publique du village-relais sont presque terminés et que l'ouverture est prévu au cours du mois d'octobre.

## **SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**

## **URBANISME, DÉVELOPPEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

**2025-10-211**

### **RÉGLEMENT 2025-005 INTITULÉ "RÈGLEMENT 2025-005 AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈG. DE ZONAGE 2018-002 DE MANIÈRE À AUTORISER LES USAGES DE COMMERCE ET SERVICE RÉGIONAL ET L'INDUSTRIE ET COMMERCE DE GROS**

CONSIDÉRANT QUE le règlement de zonage numéro 2018-002 de la Municipalité de la Paroisse de La Doré demande à être modifié de manière à autoriser les usages de commerce et service régional (2.3) et l'industrie et commerce de gros (3c) et (3e);

CONSIDÉRANT QUE le premier projet d'amendement au règlement de zonage a été soumis à la consultation publique le 3 septembre 2025, à 9h30, à la salle du Conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par France échapdelaine et résolu à l'unanimité des Conseillers présents que le Conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré adopte le règlement 2025-005 intitulé "Règlement numéro 2025-005 ayant pour objet de modifier le règlement de zonage numéro 2018-002 de manière à autoriser les usages de commerce et service régional (2.3) et l'industrie et commerce de gros (3c) et 3(e)" tel que présenté.

## CANADA

## PROVINCE DE QUÉBEC

## MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE LA DORÉ

### RÈGLEMENT NUMÉRO 2025-005 AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2018-002 DE MANIÈRE À AUTORISER LES USAGES DE COMMERCE ET SERVICE RÉGIONAL (2.3) ET L'INDUSTRIE ET COMMERCE DE GROS (3C) ET 3(E)

**ATTENDU QUE** la Municipalité de la Paroisse de La Doré a adopté en date du 5 mars 2018 le règlement numéro 2018-002 portant sur le règlement de zonage de la Municipalité de La Doré, le tout en conformité aux dispositions connues au chapitre IV du titre I de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ c. A-19.1);

**ATTENDU QU'en** date du 23 avril 2018, le règlement de zonage numéro 2018-002 de la Municipalité de la Paroisse de La Doré est entré en vigueur suite à l'émission par la MRC du Domaine-du-Roy du certificat de conformité numéro 91050-RZ-01-02-2018;

**ATTENDU QUE** le règlement de zonage numéro 2018-002 de la Municipalité de la Paroisse de La Doré demande à être modifié de manière à autoriser les usages de commerce et service régional (2.3) et l'industrie et commerce de gros (3c) et (3e);

**ATTENDU QUE** la section V, du chapitre IV du titre I de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ c. A-19.1) permet à la Municipalité de la Paroisse de La Doré de modifier son règlement de zonage;

**ATTENDU QUE** le premier projet d'amendement au règlement de zonage a été soumis à la consultation publique le 3 septembre 2025, à 9h30, à la salle du Conseil municipal;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par France échapdelaine et résolu à l'unanimité des Conseillers présents que le Conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré le règlement numéro 2025-005 et décrète ce qui suit :

## ARTICLE 1 PRÉAMBULE

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

## ARTICLE 2 MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE ZONAGE

Le règlement de zonage est modifié de manière à :

1. Ajouter, à la grille des spécification n°206

Le groupe d'usage 2.3 Commerce et service régional

2. Ajouter, à la grille des spécification n°206

Les groupes d'usage 3c) et 3e) Industrie et commerces de gros

## ARTICLE 3 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur suivant la loi.

---

Ghislain Laprise,

Maire

---

Stéphanie Gagnon, CPA

Directrice générale

**LOISIRS ET CULTURE**

**DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

**AFFAIRES NOUVELLES**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**2025-10-212**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

À 19h00, il est proposé par Luc Bélanger et résolu à l'unanimité des Conseillers présents de lever la présente séance.

---

Ghislain Laprise, Maire

---

Stéphanie Gagnon, CPA, Directrice générale